

MARCEL BARBU

Candidat de Transition à la Présidence

Françaises, Français,

La situation de notre pays me semble requérir, **pour l'immédiat**, beaucoup plus un effort « d'invention politique » qu'un programme de chef d'État.

Cependant, tous les candidats se présentent à vous comme de futurs chefs de l'État et, tout naturellement, chacun d'eux vous propose un programme de chef d'État.

Il est curieux de remarquer combien tous ces programmes se ressemblent, dans leurs grandes lignes, et combien ils se répètent, à toutes les élections, depuis 20 ans, sans qu'aucun chef d'État, aucun gouvernement ait jamais réussi à réaliser son programme.

Ces constatations révèlent jusqu'à quel point la nation tout entière sent confusément ce qu'elle veut, mais aussi combien ses dirigeants traditionnels se révèlent inaptes à lui procurer ce à quoi notre population aspire.

A cause de cela, nos chefs d'État ou de gouvernement, durant les vingt années qui s'achèvent, n'ont pas su, pas osé ou pas pu susciter ce grand élan, ce grand sursaut populaire sans lequel, en politique plus qu'ailleurs, rien de grand ne peut se faire.

Qu'on m'entende bien, je ne mets en cause ni l'intelligence, ni la générosité, ni le courage des hommes qui ont détenu le pouvoir depuis 20 ans et auxquels, au risque de déplaire, tant à droite qu'à gauche, je me plais à rendre hommage, tant il y a de mérite à accepter de diriger une nation qui ne parvient pas à exprimer clairement où elle veut aller et dont on se révèle soi-même incapable de deviner, de traduire en clair les balbutiements.

C'est qu'il nous eût fallu trouver des « Génies Politiques », alors que nous ne disposions que d'un « Génie Militaire » et de quelques « Talents Politiques ».

Comme il fallait bien vivre quand même, et avancer à la vitesse implacable du progrès, nos gouvernements successifs s'en sont tirés en usant de stratagèmes de toutes sortes, et particulièrement en systématisant progressivement les trois plus méchants moyens de gouverner :

- 1° Le mensonge énorme et permanent.
- 2° La carotte des promesses jamais tenues.
- 3° La trique de la contrainte policière et administrative.

On peut, à l'aide de ces moyens, surtout si l'on dispose d'un énorme capital de prestige personnel, ce qui est le cas du Général de Gaulle, on peut durer... on peut avancer, voire même commettre quelques grandes actions... mais cela, tôt ou tard, et souvent très tôt, coûte très cher au pays, car dirigeants et citoyens s'usent très vite à ce régime qui sème partout le doute, la méfiance, l'envie, la haine, qui démolit les citoyens de valeur les uns après les autres, sans en produire de nouveaux... tant il est vrai que la contrainte stérilise tout ce qu'elle touche et n'enfante jamais rien... Il n'est que de regarder autour de nous pour nous en convaincre.

Mais revenons à nos moutons. Recensons nos équipes politiques et ayons l'honnêteté de constater qu'aucune équipe — pour autant qu'on puisse en découvrir une — aucune équipe politique n'est en mesure d'assumer, à l'improviste, le destin de la France.

Les affaires du pays ne sont connues que de l'équipe au pouvoir. Elle écarte jalousement l'opposition des dossiers qu'elle détient.

Ce que les Français ont reçu, il y a quelques jours, comme une orgueilleuse menace, je l'ai reçu, pour mon compte, comme le plus tragique des avertissements. Je cite :

« ...que l'adhésion grande et massive des citoyens m'engage à rester en fonction, l'avenir de la République nouvelle sera décidé assurément. Sinon personne ne peut douter qu'elle s'écroulera aussitôt et que la France devra subir — mais cette fois sans recours possible — une confusion de l'État plus désastreuse encore que ce qu'elle connut autrefois... »

Quel dramatique aveu d'échec, ... pour le Général de Gaulle !

Quelle angoissante situation, pour la France.

Ce sont précisément et cet aveu et cette situation qui justifient et expliquent mon audacieuse candidature et son exorbitant contenu.

Tout d'abord, mais en est-il besoin ? je vous dois, moi aussi, un aveu : **Je ne suis pas un homme d'État.**

Cependant, je me dois de vous donner mon avis, en tant que citoyen consciencieux, honnête, mais surtout en tant que candidat à la première magistrature nationale, et cet avis le voici : Ce n'est pas un homme d'État qu'il nous faut dans l'instant... C'est un homme de « Génie Politique » doublé d'un pacificateur expérimenté qu'il nous faut chercher. Un homme de bon sens, de fort tempérament... capable de tenir le volant très ferme au cours de la manœuvre par laquelle notre gouvernement devra tenter de replacer la France, et surtout les Français, sur les chemins de l'avenir.

Je crois répondre à ces exigences et je crois pouvoir rendre ce service à mon pays, puisque nul autre ne s'offre à le faire.

Si un homme jeune, fougueux, ambitieux faisait une telle proposition, il est sûr que ce serait dangereux... mais un homme de mon âge, épuisé par les coups et les épreuves, ne présente aucun danger. Il n'est pas jusqu'à mon nom qui ne soit une garantie... Soyons sérieux, « BARBU » ne peut être, en France, le nom d'un dictateur, il ne ferait peur à personne.

Je sais que d'aucuns, à l'extrême gauche, et plus encore à l'extrême gauche chrétienne, ne manqueront pas de tout faire pour effrayer le pauvre peuple en le mettant en garde contre la dictature de BARBU... en démasquant, une fois de plus BARBU, car nous sommes de vieilles connaissances, ces partis là et moi.

C'est que les éternels penseurs, les intarissables « bavards » acceptent mal l'homme qui a peut-être moins d'idées brillantes, mais qui les réalise.

Et c'est ce qui me vaut, dans ces milieux, une solide réputation de dictateur.

Mais c'est à d'autres que je m'adresse, à vous :

- les Français mal logés,
- les vieillards inquiets et abandonnés,
- les malades sans soins,
- les jeunes sans espérance et sans avenir,
- les mères de famille tracassées par les démarches, les décomptes, les déclarations de toutes sortes,
- les fonctionnaires mal payés, mal utilisés, rongés d'ennui,
- A vous tous, hommes et femmes de France, accablés de tracasseries administratives, aussi imbéciles que vexatoires,
- A vous les architectes qui consommez vos vies en démarches humiliantes, à composer et recomposer des dossiers inutiles... au lieu de faire de l'Architecture,
- A vous les médecins qui passez une partie de votre temps à établir et recommencer des certificats, des déclarations sur l'honneur, des prises en charge etc... au lieu de le passer à mettre vos connaissances à jour.
- A vous les chefs d'entreprises tracassés par le fisc, par une foule de bureaux, d'offices, de contrôleurs... humiliés par les petits « Directeurs d'agence locale » des « grandes Banques », maîtres de votre crédit, de la vie de vos entreprises et finalement de votre honneur.
- A vous les ouvriers inquiets, tracassés, roulés, dépassés... travaillant sans joie... privés de grandes raisons de vivre, toujours à la recherche d'un petit travail noir indispensable à l'équilibre de votre budget, mais qui vous prive de toute vie familiale...

Et j'en oublie!...

Qui de nous, Français, peut oser m'affirmer qu'il lui arrive, ne fut-ce qu'un instant, de se sentir dans la douce paix de l'homme en règle avec l'État, le fisc, la police, la Sécurité sociale, les Allocations familiales, etc...

Nous avons fait de notre société un véritable asile d'aliénés... Alors que nous disposons de tous les moyens de vivre libres et heureux.

Allons debout!... Il nous faut vite remettre les choses en ordre... et reprendre joyeusement, tous ensemble, la marche vers l'avenir. C'est cela mon programme.

A partir d'essais antérieurs — donc de réalité — je vous propose les moyens d'y parvenir... Ne soyez ni surpris, ni choqués si mon programme vous semble insolite, déroutant... Gardez votre souffle... Soyez calmes, patients, réfléchissez... Laissez passer un peu de temps, puis relisez... plusieurs fois... Écoutez les explications à la Télévision, à la Radio ; j'essaierai d'y donner réponse aux principales objections comme aux questions que vous pourrez me poser en écrivant à Marcel BARBU — A.C.G.I.S. — 46 bis, rue du Maréchal-Foch à SANNOIS (Val-d'Oise).

PROGRAMME

Mon programme peut se résumer en quelques mots clés :

LA LIBERTÉ ET LE RESPECT DE L'HOMME, PAR L'AMOUR, PAR LA JUSTICE ET PAR LA VÉRITÉ.

C'est le pouvoir et son administration qui doivent être au service de l'homme... et non l'inverse.

La communauté et ses contraintes n'ont de légitimité que si, par elle, l'homme vit mieux et plus libre.

Ces nobles pensées, nous les retrouvons à la base de tous les programmes, mais ce ne sont que mots creux et attrape-nigauds s'ils ne sont assortis des moyens précis de les incarner dans les faits.

Il s'agit donc non seulement de présenter ce que l'on rêve de faire... cela, tout le monde s'y entend. Il faut surtout exposer comment, par quels moyens on compte réaliser le programme... et de cela, bien peu de candidats s'inquiètent. Il suffit de relire leurs séduisants programmes dans cette optique.

Françaises, Français, voici donc mon programme, avec voies et moyens.

POINT I

Conditions de durée :

Si la confiance d'un nombre suffisant de Français se porte sur mon nom, je n'accepterai le mandat de Président de la République que pour deux ans au maximum.

Moyen :

Je donnerai ma démission, après avoir réalisé les réformes prévues à mon programme et avant la fin de 1967, ceci afin de faire coïncider l'élection d'un nouveau Président avec l'élection régulière d'une nouvelle Assemblée Nationale.

POINT II

Mise en sommeil des activités de prestige :

Comme dans toute maison en cours de transformation, les fêtes et réceptions de prestige seront supprimées à l'Élysée pendant toute la durée de mon mandat. Seul, le gouvernement maintiendra ce genre d'activités dans tous les départements ministériels.

POINT III

Objectif :

Assurer immédiatement et sans conditions le sauvetage de tout homme et de toute communauté (familiale, d'entreprise, etc.) en danger de mort, quitte à trouver ensuite une solution de fond qui devra, dans tous les cas, assurer aux personnes une vie normale.

Moyen :

a) La France ratifiera, dans le plus court délai, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

b) Sera immédiatement institué un « ministère des Droits de l'Homme » dépendant directement du Chef de l'État, agissant par délégation de pouvoirs de tous les ministres, qui aura compétence tant pour juger de l'opportunité de son intervention que des moyens à employer, même si ses décisions s'opposent à celles d'un ou plusieurs autres ministères, voire même à la lettre de la loi ordinaire (attribution par le Parlement des pouvoirs spéciaux nécessaires).

Ce ministère devra installer des délégués, même bénévoles, dans toute la France, à raison de un par dix mille habitants.

Observation :

Cette institution deviendra ultérieurement constitutionnelle et sera exercée alors par un Vice-Président de la République, élu au suffrage universel, en même temps que le Président de la République et pour la même durée (cf. modification de la Constitution).

POINT IV

Assemblée Nationale :

Sauf conflit entre le Président de la République et l'Assemblée Nationale, je n'ai pas l'intention de dissoudre l'Assemblée Nationale qui accomplira son mandat jusqu'à son terme plein.

POINT V

Objectif :

Assurer la continuité gouvernementale et la fidélité aux directives données par le Chef de l'État.

Moyens :

a) Sauf conflit persistant avec le Président de la République, je maintiendrai dans leurs fonctions tous les membres de l'actuel gouvernement.

b) Je désignerai, auprès de chaque membre du gouvernement, un ministre suppléant choisi parmi les membres de l'opposition susceptibles de collaborer avec le titulaire du portefeuille.

Ce « Ministre suppléant » aura accès à toutes les activités ministérielles de son département et à tous les conseils du gouvernement. Il n'y bénéficiera que d'une voix consultative. Il assurera l'intérim du titulaire, en cas de besoin.

Observation :

Ainsi seront assurés, tout à la fois,

a) la continuité gouvernementale par la possibilité, pour l'opposition, de succéder au gouvernement en place, sans délais et en parfaite connaissance des affaires de l'État... pour le plus grand bien du pays.

b) Le respect des directives données par le Président de la République.

POINT VI

Objectif :

Assurer la participation de tous les citoyens au destin de la nation.

Moyens :

a) Sous la responsabilité du ministre de l'Intérieur et sous le contrôle du Ministre des Droits de l'Homme, sera réalisée la transformation des structures communales, de telle sorte que la Commune constitue une collectivité dont les limites seront définies par des critères de nombre d'administrés et de superficie.

Nota bene : Il est anormal de soumettre au même régime BORDEAUX (300.000 habitants) et COMBOVIN (254 habitants).

b) A l'intérieur des communes ainsi redéfinies, seront constitués des groupes d'environ 50 foyers, par cooptation ou par désignation.

Ces groupes, qui formeront la cellule de base de la société communale et donc de l'Etat, seront dotés de la personnalité morale et jouiront de responsabilités et de pouvoirs politiques, administratifs et sociaux (représentants Sécurité sociale, Allocations familiales, Mairie).

Nota bene : Par « foyer » il faut entendre le groupe des personnes qui vivent effectivement en commun (sans qu'il y ait lieu de tenir compte de leurs liens juridiques).

c) Là où la chose semblera nécessaire, des groupements de groupes de foyers pourront être créés.

d) La loi municipale sera modifiée de telle manière que chaque conseiller représente effectivement un ensemble de foyers déterminé et non pas un nombre d'électeurs anonymes avec lesquels il ne peut avoir aucun lien.

POINT VII

Objectif :

Organisation de la recherche de structures nouvelles tant politiques, qu'économiques et sociales.

Moyens :

Une loi sera votée, dans le plus bref délai qui permettra à toute personne, ou groupe de personnes, de faire l'essai de nouvelles structures politiques, ou économiques, ou sociales après autorisation, sous le contrôle et la protection directe et unique du Ministre des Droits de l'Homme.

POINT VIII

Objectif :

Réduction rapide des conflits entre les particuliers ou les collectivités locales et les administrations de tous ordres.

Moyens :

Le Ministre des Droits de l'Homme sera habilité à arbitrer les conflits de cette nature dans lesquels les droits de l'une des parties seraient évidents.

Dans le cas contraire, il pourra prendre toutes mesures propres à protéger les intérêts des parties et renverra la cause devant la juridiction compétente.

L'adoption de ces mesures me dispense d'afficher sur la Force de frappe, le Marché commun, la politique étrangère... et même le logement, des positions d'autant plus contestables que je n'ai jamais eu accès aux dossiers officiels de ces problèmes si graves.

C'est en fin de compte toute la nation qui, loyalement informée et disposant du moyen de dialoguer en paix, et constamment, avec son gouvernement en décidera souverainement.

Françaises, Français... il est vain d'espérer réaliser quoi que ce soit de « neuf et de raisonnable » si vous refusez un tel programme.

Quant au moyen essentiel de le faire ce semble être mon élection à la Présidence de la République.

Compte tenu de ce que cette élection est peu probable, je procéderai, avant ma dernière émission télévisée, à la consultation des deux candidats qui sembleront susceptibles d'arriver en tête et je ferai connaître leur réponse et mon avis au pays tout entier.

LA LIBERTÉ ET LE RESPECT DE L'HOMME PAR L'AMOUR, PAR LA JUSTICE ET PAR LA VÉRITÉ

VIVE LA FRANCE !